ABOU DABI – Séance de travail des dirigeants régionaux et de l'ALAC (4e partie)
Samedi 28 octobre 2017 – 15h15 à 16h45 GST
ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

ALAN GREENBERG: Je vois qu'il y a quelqu'un autour de la table. Veuillez prendre place. Merci Alberto d'être là.

Est-ce que vous pourriez s'il vous plait prendre place. Nous avons trois groupes de personnes qui vont nous rejoindre, et il faut respecter leur temps.

Je vais vous demander de bien vouloir prendre place ou alors d'aller discuter ailleurs. Nous avons une porte qui est ouverte.

Et bien, encore une fois, je vais vous demander de prendre place et de ne pas avoir de conversation privée.

Nous avons trois visites de différents groupes de l'ICANN, à commencer par la révision de SSR, c'est-à-dire de sécurité stabilité et résilience. Nous avons Goeff Huston et Denise Michel à la table.

Je n'ai pas menti, j'allais demander si quelqu'un d'autre dans la révision voulait se mettre debout, et dire qui ils étaient, et se

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

rapprocher d'un microphone et de dire leur nom, pour que l'on sache tous de qui il s'agit.

RAMKRISHNA PARIYAR: Bonjour, je suis le représentant du Népal.

NOORUL AMEEN: Je suis Noorul Ameen.

BOBAN KRSIC: Je suis le représentant DENIC de l'Europe, je viens d'Allemagne.

NORM RITCHIE: Norm Ritchie.

ZARBO KECIC: Je suis du .RS.

ERIC OSTERWEIL: Eric Osterweil de VeriSign.

GOEFF HUSTON: Goeff Huston, APNIC.

DENISE MICHEL: Denise Michel.

ALAN GREENBERG: Et voilà tout le monde. Lorsqu'on arrivera aux questions, à moins que vous parliez couramment le français l'espagnol ou l'arabe, je vous conseille de prendre les écouteurs pour bien vouloir comprendre tout le monde. Et je vais maintenant passer la parole à Goeff ou Denise, qui veut commencer ?

Goeff. Expliquez-nous un peu d'abord pourquoi vous avez une équipe de révision, et quel est l'état des lieux actuel des travaux de ce groupe.

GOEFF HUSTON: Bonjour, je suis l'un des membres de l'équipe SSR2. Il y a également d'autres membres du groupe qui sont présents ici à cette réunion de l'ICANN.

Je présenterai rapidement un résumé de ce que nous faisons et d'où nous en sommes. Et puis je vais vous céder la parole en tant que membres de l'ALAC, parce que ce que nous essayons de faire cette après-midi est de réunir les contributions des différentes unités constitutives au sein de l'ICANN, et de prendre note de vos inquiétudes, de vos questions, et de vos suggestions pour nous aider à faire ce travail.

Alors, qui contrôle les diapositives ?

Merci, alors on passe à la suivante.

L'ICANN gère le système des noms de domaine, et les utilisateurs de ce système, nous sommes vous et moi en tant qu'utilisateurs de l'internet.

Si le système des noms de domaine était compromis à travers des problèmes de sécurité, s'il devenait instable, s'il commençait à donner des mauvaises réponses, s'il n'était pas résilient face à des attaques, nous, en tant qu'utilisateurs, souffrons ; il n'y aurait plus d'internet à ce moment-là parce que le système des noms de domaine est au cœur de toutes les transactions ou presque.

Donc si vous regardez ce que fait l'ICANN, dans son ample portée, il y a une sécurité, une stabilité et une résilience qui sont essentielles pour tout ce que fait l'ICANN.

La véritable question, de temps à autre, que l'on pause à l'ICANN en tant qu'organisation et en tant que regroupement d'unités constitutives est : quelle est notre performance ? Est-ce que nous sommes conscients, nous sommes efficaces, au moment d'évaluer ces problèmes parmi tout ce que nous faisons ?

Dans les statuts constitutifs, nous avons ajouté une disposition pour qu'il y ait une équipe de révision qui se réunisse à partir des

membres des unités constitutives tous les 5 ans. Pour évaluer nos activités, pour évaluer notre efficacité, pour aborder ces problématiques communes que nous avons tous en tant qu'utilisateurs en matière de sécurité et de stabilité, pour tout ce que nous faisons au sein de l'ICANN.

Donc nous voilà réunis pour une des 4 révisions communautaires qui ont lieu de temps à autre dans la structure de l'ICANN.

Diapositive suivante. Merci.

Alors, on a un grand texte ici sur la mission de l'organisation, j'espère que vous pourrez tous lire. Nous allons laisser cela à l'écran pendant une minute pour que vous puissiez le lire, je ne veux pas passer du temps à lire cela, mais ce que vous avez ici est la mission de l'équipe de révision, et j'ai inclus les 4 puces sur ce que nous essayons de faire ici.

Et c'est un résumé. Je pense ou alors est-ce qu'on a cité directement ? Non, donc on résume, on résume les statuts constitutifs, spécifiquement à savoir l'article 4.6 alinéa C, que vous connaissez tous par cœur, n'est-ce pas ?

Diapositive suivante.

Mais ce sont de grands sujets. Cela a une portée qui est énorme, parce que la sécurité, la stabilité et la résilience sont partout

dans l'organisation. Donc lorsqu'on essaye de s'y pencher, on a beaucoup de travail à faire. Nous avons essayé de réviser beaucoup de matériel pour essayer de trouver le contexte de l'équipe qui a fait cela il y a à peu près 5 ans, ou un peu plus de 5 ans. Et nous essayons également de savoir où on en est en tant que communauté élargie, avec nos intérêts.

L'équipe, elle-même, a été convoquée pour assurer que l'on ait beaucoup d'expériences et beaucoup de compétences pour être à la hauteur de ces objectifs.

Et nous voulons faire un bon travail, nous voulons être plus justes et plus conscients. Nous ne sommes pas là pour remplir un rapport, mais nous sommes là pour élaborer un rapport qui soit utile pour l'ICANN et pour les unités constitutives.

Nécessairement, ça va nous prendre du temps. Ce n'est pas un exercice d'une semaine, il ne s'agit pas d'un exercice d'un mois, ça prend du temps. Et donc nous prenons le temps de compléter cette tache d'une manière qui soit plus juste, plus consciente et plus utile.

Diapositive suivante.

Donc voilà la plupart des membres, on ne les a pas tous ici présents à la 60ième réunion de l'ICANN, mais comme vous voyez, nous avons trouvé des membres des partout dans le monde de

l'internet, des différentes unités constitutives, des représentants de différents comités, différentes organisations ; 2 membres, dont Emily Taylor et Cathy Handley, ont dû nous abandonner et Ritchie a été désigné pour remplacer Emily, et on attend toujours à ce que le RSSAC désigne un remplaçant pour Kathy.

Diapositive suivante. Merci.

Donc voilà les 5 domaines de révision que nous essayons de considérer au moment de structurer nos travaux. Donc nous avons pris les 28 recommandations de l'équipe de révision qui a fait sont travail en 2012, et nous avons également considéré les domaines principaux de stabilité, sécurité et résilience de l'ICANN, et de leurs activités dans ce domaine.

Nous avons regardé de près le système des noms de domaine où l'ICANN a un rôle direct de faciliter les activités. Et surtout, nous nous sommes concentrés sur la zone racine du système des noms de domaine.

Puis nous avons une portée un peu plus large, parce que l'ICANN a une responsabilité partout dans le système d'identifiants de l'internet, et nous devons aborder des défis plus complexes pour l'opération de ce système unique et sa sécurité et sa résilience.

Et puis, sachant qu'il y a eu une transition de la supervision des fonctions IANA, qui a été cédée à l'ICANN, nous sommes en train

maintenant d'évaluer l'impact de cette transition sur la sécurité et la stabilité et la résilience ;

Donc voilà les 5 domaines principaux autour desquels nous structurons notre travail.

Maintenant, nous avons une ligne chronologique ici. Comme vous voyez, ce n'est pas un exercice rapide, ça va nous prendre du temps. Moi-même, je ne savais pas combien cela allait durer au moment de rejoindre le groupe. Peur-être que personne ne le savait, ou alors si quelqu'un le savait on ne me l'a pas dit. Mais on prévoit de travailler pendant un bon moment.

Nous voilà au travail depuis 9 ou 10 mois, nous sommes toujours en train de collecter des données, et dans les mois prochains, nous allons commencer à formuler nos idées sur les données que nous avons recueillies, et surtout sachant que le conseil d'administration de l'ICANN a changé récemment. Donc ses attentes par rapport à la ligne chronologique pourraient varier un peu. Cela ne dépend pas de moi en tout cas.

Diapositive suivante.

Alors, pour vous donner ici un peu plus d'informations, j'ai ajouté les détails qui sont présents dans nos travaux. Ce n'est qu'un aspect bien sûr, mais voyons ces activités particulières et la manière dont nous les avons considérés.

Nous avons reçu des informations du personnel de l'ICANN d'une part, on a lancé un appel à proposition pour un conseil externe qui fasse une analyse, donc différents groupes. Et cette semaine nous suivons des consultations et vous faites partie des groupes que nous allons consulter. Vous êtes chanceux.

Et, dans les prochains mois, nous allons commencer à rédiger un rapport préliminaire, en fonction de ce que nous allons entendre cette semaine.

Alors, cette semaine, nous allons rencontrer presque tout le monde, n'est-ce pas. Donc comme j'ai dit, vous êtes chanceux d'être les premiers.

Nous allons prendre une journée supplémentaire à la fin de la réunion, parce qu'il faudra qu'on analyse les informations que l'on aura reçues au long de la semaine, que l'on traite ces contributions ; c'est-à-dire que cette conversation va durer, ce n'est pas une visite unique. Nous allons essayer de vous tenir au courant à mesure que nous avancerons dans nos travaux, et vous aurez cette présentation en tant que procès de cette réunion, et nous allons ajouter la manière de nous contacter, de rester en contact avec nous.

Mais maintenant, j'ai déjà pris un peu trop de temps. Nous n'avons qu'une demi-heure, donc je vais m'arrêter là et je vais vous céder la parole, c'est à vous de vous exprimer.

Alors pour lancer la discussion, j'ai une question à vous poser.

Si vous aviez l'opportunité de n'aborder qu'un sujet qui soit lié à la sécurité, la stabilité et la résilience de cet espace d'identificateur qu'il vous semblerait qu'il faudrait que l'on aborde, quel serait ce sujet ? Quelle est votre préoccupation principale. Parce que si c'est important pour vous, ça devrait également être important pour nous.

Cela dit, je vais maintenant passer aux questions réponses.

ALAN GREENBERG: Merci. J'ai un nombre de réponses et j'ai un nombre de questions aussi, mais je veux voir s'il y a d'autres personnes qui veulent prendre la parole avant moi. Non ? D'accord. Ha Sébastien, allez-y.

SEBASTIEN BACHOLET: Je voudrais savoir ce qu'en pensent nos deux collègues de l'ALAC qui font partie de ce groupe. Parce que je pense qu'il est important de savoir ce qu'il se passe, de savoir quel est leur avis, puisqu'ils sont des représentants ou des agents de liaison entre l'ALAC et le SSR.

GOEFF HUSTON: Vous en avez un qui est là.

ALAN GREENBERG: Allez-y s'il vous plait.

RAMKRISHNA PARIYAR: Je représente la communauté de l'ALAC.

ALAN GREENBERG: Est-ce que vous pourriez nous raconter un peu dans quelles mesures vous voyez les travaux que vous avez prévu de voir au moment de rejoindre le groupe et quelles sont vos perspectives par rapport aux travaux et à la manière dont ils se déroulent.

RAMKRISHNA PARIYAR: Nous sommes deux membres de la communauté At-Large au sein de ce groupe, et nous nous concentrons sur la perspective des clients, des utilisateurs finaux, les utilisateurs internet. Quel est leur avis par rapport à la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS.

ALAN GREENBERG: Merci. D'autres interventions ? Alors, je répondrais moi-même à cette question.

On entend dire, presque au quotidien, qu'il y a différentes organisations, différents systèmes d'ordinateurs qui ont été

créés et qu'ils ont tous volés nos données. Et ça arrive avec les grandes organisations, avec les petites organisations, et même avec celles que l'on croirait font un bon travail.

Donc est-ce que vous essayez de vous pencher sur la mesure dont les systèmes qui soutiennent la structure du DNS ont été pénétrés ?

C'est-à-dire bien sûr, elles sont solides, mais est-ce que vous évaluez également les données historiques pour savoir s'il y a eu des problèmes dans ce domaine, des problèmes qui ont été avoués.

Je ne demande pas de détails, mais est- ce que nous sommes en bonne santé, ou alors y a-t-il des preuves que nous avons des problèmes opérationnels ?

GOEFF HUSTON: Pour ce qui est des procédures liées à l'entretien de la zone racine du DNS en particulier, nous avons posé beaucoup de questions au personnel de la PTI concernant le processus d'information générale et des procédures de demande de changement dans la zone racine, et au sujet de la manière dont cette preuve d'authenticité est faite, de l'utilisation de données, de la manière traiter ces données, surtout quant au traitement

de ces demandes de modifications aux données qui sont inscrites dans la zone racine.

Il y a beaucoup de contacts techniques et numériques dans la zone racine dans la partie WHOIS de la base de données spécifiquement.

Que nous sachions, ce ne sont pas des données privées, ce sont des données publiées, normales. Et notre confiance là-dessus, que l'on sache, il n'est pas divulgué s'il s'agit de données privées.

Or vous avez demandé par rapport au verrouillage de ces systèmes, c'est une question valide et je pense qu'il faudrait qu'on en prenne note. Merci.

ALAN GREENBERG: Oui ce n'est pas que je m'inquiète du vol de données dans ce cas-là, mais je demande par rapport à la pénétration ou la corruption du système. Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLLET: Je vais parler en français, donc si vous voulez bien mettre vos… ce sera plus facile. Merci.

Moi j'avais une question, de savoir si c'est quelque chose qui est dans votre viseur. Il semblerait qu'on est en train de commencer

de faire des tests pour remplacer le système WHOIS par le système RDS ou je ne sais pas comment il va s'appeler. C'est deux registres importants de la place. Et je voulais savoir si c'était dans votre scope et si ça pouvait avoir des conséquences sur la sécurité, sur l'usage que les utilisateurs vont demain faire de l'internet et sur ceux qui achètent des noms de domaine, sur les informations qu'ils fournissent, à qui ils les fournissent et celles qui sont accessibles, pas accessibles. Et donc voilà, est-ce que c'est dans votre scope ou ce n'est pas quelque chose qui rentre dans votre prérogative. Merci.

DENISE MICHEL: Comme vous voyez, dans la mission des statuts constitutifs, le texte des statuts constitutifs concernant la révision de sécurité, stabilité et résilience du DNS est plutôt général. Cela pourrait bien sûr couvrir un espace potentiellement très large. Donc nous avons identifié notre portée en tant que référence un peu plus étroite que ce que les statuts constitutifs permettraient. Tout cela est publié est sur notre page wiki.

Mais pour répondre spécifiquement à votre question, non, on ne se centre pas sur le RDAP, et on ne se concentre pas sur le système WHOIS non plus.

Il y a une équipe de révision du RDS qui vient d'être formée, et par conséquent, nous supposons que vu que le but de cette

équipe de révision est de réviser l'efficacité du RDS, nous supposons que c'est à eux d'évaluer l'efficacité des bases de données, du RDAP et de ce type de question.

SEUN OJEDEDI: Je voulais poser une question, je ne sais pas s'il est nécessaire de la poser à ce point-là, mais j'essayerai de toute façon de la formuler.

L'une des actions à suivre que vous avez énumérées parmi les 5 puces que vous avez montrées tout à l'heure était d'évaluer l'impact de la transition de la supervision de l'IANA sur le SSR.

Donc ce que je voulais comprendre est si cela implique qu'il pourrait y avoir des recommandations de changements qui surgissent à partir de ce travail ou alors quel est le but de ce point en particulier ? Ou alors, est-ce question de dire : bon voilà ce qu'on a décidé, peut-être que ce n'est pas la bonne manière d'agir et alors qu'il pourrait y avoir une solution différente. Donc c'est quoi le but de ce point particulier, c'est ça ma question. Merci.

ERIC OSTERWEIL: La sous-équipe qui s'est concentrée sur la supervision de la transition de la supervision IANA s'est penchée sur les procédures et la documentation pour évaluer la résilience du

processus qui est là, pour assurer que les règles soient respectées. Donc ce n'était pas une question de faire d'autres types d'évaluation, c'est juste pour vérifier que cela fonctionne correctement.

ALAN GREENBERG: Merci. Nous avons Ricardo.

RICARDO HOLMQUIST: Je vais parler en espagnol. Je ne sais pas si ce groupe de révision s'est chargé directement de cela, mais une fois que le roll over des clefs n'a pas eu lieu, et d'après ce que j'ai compris une des principales raisons de cela était qu'il y avait peu de sites qui utilisaient le DNSSEC. Alors, que faites-vous pour essayer d'encourager ou de promouvoir l'adoption du DNSSEC, pour pouvoir faire ensuite un roll over l'année prochaine. Merci.

GEOFF HUSTON: Je suis aussi un membre du SSAC, et j'ai une certaine expérience dans ce domaine.

Je dirais que le report du KSK, du roll over du KSK, était quelque chose qu'on ne savait pas, on ne savait pas que ça allait avoir lieu. Donc dans le domaine des études génériques de notre

travail, ça n'a pas été analysé puisque nous ne savions pas que ça allait avoir lieu.

Cela pourrait être le cas, on pourrait peut-être inclure certaines informations concernant ce qu'il se passe ; mais c'est peut-être un peu prématuré de commencer à tirer des conclusions de tout cela dans ce processus de révision du SSR.

Et il serait peut-être utile de permettre à ces procédures qui semblent être bien gérées, de les laisser suivre leur cours, de façon à réaliser, avoir une meilleure approche de ce que nous faisons, de la façon dont nous le faisons, est-ce que c'est robuste, stable, est-ce que ça fonctionne correctement.

Donc pour le moment, nous en sommes à un point où il s'agit d'une option, à savoir est-ce que cela devrait être, ou est-ce que cela devrait être l'objectif de notre prochaine révision.

ALAN GREENBERG: Je crois qu'il y a un petit peu une opinion de… On pourrait se demander maintenant s'il y a eu un problème dans le processus, si c'est pour cela qu'il a fallu reporter ce roll over, ou si cela a été fait correctement et que la décision était une sage décision. Je ne comprends pas très bien moi personnellement.

Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre ? Je ne vois pas d'autres mains levées.

Nous en sommes aux conclusions ?

J'ai d'autres questions, il nous reste encore quelques minutes. Une des questions que je voulais poser, je dois vous le dire, que je suis aussi le président de l'équipe de révision du RDS, et donc je cherche les similarités et les différences.

Et j'ai constaté que vous avez aussi essayé d'analyser, c'était un premier point de votre révision, la première révision du SSR, et j'aurais cru que c'était parmi vos compétences. Et je dirais même c'est une chose importante à réaliser. Si vous voulez pouvoir faire les autres parties, vous devez être capables de faire cette première partie.

Donc je voudrais savoir pourquoi vous avez pris cette décision.

DENISE MICHEL: Oui, nous avons passé 6 mois à faire cette révision, la révision de la mise en œuvre et du matériel lié à la 21ième recommandation de la première révision qui a été adoptée en 2012.

Et donc, je dirais que nous avons fait des recherches, des révisions. Et nous avons analysé une série de matériels et il y a eu d'autres activités que certains membres de l'équipe ont considérées comme étant nécessaires mais pour lesquelles ils voulaient avoir une opinion plus professionnelle.

Et donc on a demandé des recommandations pour SSR1, qui seraient apportées donc à notre équipe.

GOEFF HUSTON: Et je dois dire que j'ai lu de meilleurs rapports de SSR. Je dirais qu'en général les recommandations étaient très vagues en général, et le problème, c'était si la mise en œuvre s'était basée sur des recommandations qui étaient difficiles à interpréter, qui étaient un défi pour tout le monde… Ce n'est pas le rapport le plus clair concernant les recommandations et leur mise en œuvre.

Certains membres étaient vraiment perdus après la lecture de ce rapport. Ensuite, on a fait une analyse des brèches qui existaient dans ce rapport. Parce que c'est un rapport très compliqué. La façon dont il a été structuré d'abord pour commencer. Donc bravo, le travail était… C'était du bon travail, mais j'aurais aimé que ce rapport soit plus clair en tout cas.

ALAN GREENBERG: J'ai fait une révision de ce rapport dans le cadre de ATRT2 aussi et je dois dire que je suis d'accord avec vous. Denise, est-ce que vous avez d'autres remarques à faire ?

DENISE MICHEL: Oui, je dirais que je voudrais redire un petit peu ce qui a été dit.

Lorsque ICANN a voulu, lorsque le contrat d'ICANN n'a pas été renouvelé, on s'est mis d'accord pour la redevabilité de l'ICANN, il y avait des secteurs importants pour lesquels il fallait faire des révisions. 4 révisions ont été accordées. Donc on a créé ces révisions, on a mis cela dans les statuts constitutifs de l'ICANN.

Et, pendant notre travail, nous avons reçu récemment une lettre… Non SSAC a envoyé une lettre au conseil d'administration disant qu'il n'était pas d'accord avec l'approche de cette révision et a demandé à ce que cette révision soit annulée. Ce qui a été une surprise pour beaucoup d'entre nous.

Aujourd'hui nous avons reçu, il y a une heure, une lettre du conseil qui nous dit que SSAC a envoyé cette lettre et que l'on va suspendre la révision, qu'on va parler avec la communauté et ensuite on verra ce qui va se faire.

Donc nous avons des informations concernant l'importance de cela, le rôle que cela allait jouer, mais nous avons aussi beaucoup de questions, et j'espère qu'on répondra à ces questions.

Nous n'avons pas parlé avec le conseil de cela, nous n'avons pas parlé non plus avec SSAC à propos de cela, mais j'ai certaines

inquiétudes, certaines préoccupations. Si la communauté a inclus ces 4 révisions comme manière centrale de rendre ICANN redevable et d'avoir une évaluation de la communauté, indépendante sur certains secteurs de l'ICANN, et c'était une révision qui devait voir lieu dans le cadre des statuts de manière indépendante, et cette révision est suspendue par le conseil ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Pour notre communauté, pour notre processus indépendant de révision de la communauté, qu'est-ce que cela veut dire, qu'est ce que cela veut dire pour la redevabilité et pour nos statuts ?

Donc il y a ALAC, il y a de SO et des AC, il y a des groupes de volontaires qui ont passé leurs vacances et leurs Weekends à travailler de manière bénévole sur une révision très compliquée, les informations ont été recueillies et maintenant on ne sait pas très bien quel est le statut de cette révision.

Donc il faut le savoir, parce que c'est ce que la communauté a demandé, que cette révision indépendante ait lieu. Et dans quelle mesure ces révisions sont vraiment indépendantes et quel est le rôle du conseil ici dans ce domaine.

La révision du CCT, c'est un problème important qui va au-delà de la révision du SSR. Donc c'est quelque chose que la communauté devrait savoir, et dont la communauté devrait parler cette semaine ;

Nous allons continuer à nous réunir avec des parties prenantes, avec des SO, des AC s'ils ont le temps, mais en tout cas, nous ne savons pas très bien ce qu'il va se passer et comment cette révision indépendante de la communauté va continuer dans le futur, ce qui va se passer.

ALAN GREENBERG: Merci Denise. Je n'ai pas d'autres commentaires.

Seun, vous voulez prendre la parole ?

Bon s'était des commentaires de clôture, nous avons encore 5 minutes, et ensuite nous passons à la réunion avec le CCT.

Jonathan ? Est-ce que vous voulez prendre la parole ? 30 secondes chacun.

Eduardo ?

EDUARDO DIAZ: Je dirais que c'est important parce que cela sera un précédent pour les autres organisations qui pourront dire : je reporte ou j'annule ma révision.

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas sûr que le conseil soit une autre organisation.

DENISE MICHEL: Je n'ai pas de réponse à votre question, je ne sais pas.

NON IDENTIFIE: ALAC devrait pouvoir donner son avis et si…

GOEFF HUSTON: Je dirais que c'est après que l'équipe de révision se soit réunie. Ce ne sont pas les commentaires de l'équipe de révision dans son ensemble.

Il y a plusieurs opinions dans cette équipe de révision qui est grande, et bien sûr, c'est votre opinion, nous la respectons, mais ce n'est pas obligatoirement l'opinion de toute l'équipe.

Donc nous sommes dans une situation, au milieu d'une situation, pas à la fin d'une situation.

DENISE MICHEL/ Oui, nous venons de recevoir une lettre du conseil, nous n'avons pas eu le temps d'en parler, mais puisque nous nous réunissons ici, je pensais que, puisque nous vous donnons la situation dans laquelle nous sommes, cela a une importance sur ce qui va se passer dans le futur. Je voulais vous le dire, vous parler de cette lettre et vous en parler en tant que membre de ce comité.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup à tous les deux.

SEBASTIEN BACHOLLET: Des fois, nous utilisons des outils, d'autres fois nous n'utilisons pas ces outils. Je m'excuse de vous interrompre, mais je voudrais être sûr, est-ce que c'est SSAC ou RSSAC ? Vous savez qu'ici nous avons différentes langues qui sont utilisées, et nous voudrions savoir quel est le groupe qui a demandé à ce que cette révision soit interrompue.

ALAN GREENBERG: C'est une lettre du SSAC.

SEBASTIEN BACHOLLET: Donc, c'est donc le groupe dont notre liaison va devenir le vice-président.

ALAN GREENBERG: Oui.

SEBASTIEN BACHOLLET: Ces deux lettres ont déjà été publiées quelque part sur le site internet d'ICANN ? Je m'excuse Denise de vous poser cette question, mais est-ce que vous savez ?

ALAN GREENBERG: C'est dans la page des correspondances ICANN.

DENISE MICHEL: Tout dépend du contenu. Cela peut être rapide ou cela peut prendre un certain temps. Il y a donc les archives, et cela se trouve dans les archives.

Donc SSAC a envoyé une lettre au conseil et le conseil nous a répondu et nous a envoyé une lettre. Donc il y a deux lettres.

ALAN GREENBERG: Ces deux lettres se trouvent sur la page où se trouvent les correspondances de l'ICANN.

Merci beaucoup.

[Applaudissements]

John, est-ce que vous allez travailler de là-bas ?

JONATHAN ZUCK: Je crois que nous avons quelques diapos, en tout cas je dois vous dire que je suis très heureux de ce processus de révision, de l'équipe de révision qui va commencer bientôt à travailler.

Bien, nous n'avons pas beaucoup de temps, donc en attendant qu'on trouve nos diapos, je vous dirais que si vous vous souvenez bien, la dernière fois que nous avons présenté un

rapport préliminaire du CCT aux commentaires, je suis le président de l'équipe de révision du CCT.

Et nous avons reçu donc des commentaires très utiles pour commencer ce processus. Et nous avons incorporé ces commentaires dans le rapport final.

Et nous avons 3 différents ensembles d'analyses qui ont lieues. Nous sommes en train d'essayer de les inclure dans le rapport. Et nous avons notre équipe de révision qui a des sections additionnelles de ce rapport. Et nous avons eu un processus de révision publique qui va bientôt commencer, après cette réunion ; C'est un processus de 30 jours qui va donner lieu à des rajouts à ce rapport.

Donc il y a trois secteurs les secteurs du parking, le secteur d'utilisation malveillante du DNS, et la protection des droits, et les mécanismes de protection des droits. On a parlé des coûts pour les propriétaires de marques et, puisque ces coûts avaient été réassignés à d'autres secteurs pour la défense de certaines choses.

Donc nous avons trois séries d'analyses pour lesquelles on a fait des modifications et des ajouts au rapport, donc c'est pour cela que nous voulions vous parler aujourd'hui et pour rajouter ces nouvelles sections dans la période de commentaires publics,

pour faire une révision de 30 jours, pour rajouter tout cela ensuite au rapport final, bientôt je l'espère.

Donc je crois que cette charte de l'équipe de révision se trouve quelque part.

Et, je ne vois pas nos diapos encore sur l'écran, est-ce que nos diapos sont prêtes à être présentées ?

Parfait.

Bien, donc nous allons passer directement au premier point.

On verra le calendrier à la fin.

Bien donc je dirais que le problème du parking, tout le monde le connait, tout le monde a une opinion à ce propos. Des fois ce n'est pas une opinion, c'est un fait que vous connaissez. Nous essayons de faire des recherches à ce propos.

Et une des premières choses que l'on constate, c'est que la plupart des domaines hérités et des nouveaux gTLD, sont stationnés. Alors qu'est-ce que cela veut dire ? Ça veut dire qu'il n'y a pas d'identificateur primaire pour ces sites en particulier. Donc certains se trouvent dans le nouveau gTLD, d'autres, je dirais que la plupart se trouvent dans les deux cas, hérités ou dans des parkings.

Donc il y a des questions concernant les impacts, résultants du programme de nouveaux gTLD, quels sont les changements qui vont avoir lieu au niveau de la concurrence, du choix du consommateur, de la confiance du consommateur, qui vont découler de ce programme.

Et le parking, la question du parking est un point intéressant. Ce n'est pas nouveau. Le fait que la plupart des enregistrements de sites internet ne sont pas nouveaux non plus, mais il y a eu d'avantages de problèmes, 20 % de problèmes de parking dans le nouveau gTLD. Et il y a beaucoup d'explications là-dessus, il y a la spéculation entre autres choses.

Et donc on a analysé cela d'une manière approfondie pour essayer de voir s'il y avait des points que nous avions oubliés, s'il y avait des corrélations concernant le manque de rénovation qui pouvait affecter notre analyse concernant la concurrence et le choix des consommateurs.

Et ce que nous avons constaté, c'est qu'il y a beaucoup d'hypothèses différentes concernant si cela était bon ou mauvais pour la concurrence. Nous n'avons pas vu tout de suite si nous pouvions pencher pour une solution ou l'autre.

Nous n'avons pas de conclusion concernant le parking, sauf qu'il s'agit de quelque chose de très intéressant et, même si on regarde les cas les plus négatifs, nous arrivons aux mêmes

conclusions concernant la concurrence croissante liée au programme des nouveaux gTLD.

Donc, je dirais que c'est un thème important, qui intéresse toute la communauté, mais c'est difficile d'identifier les interactions spécifiques des programmes des nouveaux gTLD avec le parking.

Il y a aussi des malwares qui ont lieu dans certaines de ces zones de parking, et qui ont un taux plus élevé. Et c'est quelque chose que la communauté doit savoir.

Et l'équipe de révision de CCT a pensé que certains aspects de ce problème pouvaient être liés aux nouveaux gTLD. Donc une recommandation est de recueillir des données concernant les taux de parking, de façon à ce que des analyses puissent être faites avec les données recueillies pour essayer de comprendre la situation.

Et je dirais qu'il s'agit d'un exercice de recueil de données constant et cela a un impact sur le programme de nouveaux gTLD.

Pour parler de l'utilisation malveillante du DNS, je vais donner la parole à mon collègue.

LAUREEN KAPIN: Bonjour, j'essayerai de résumer un peu à mesure qu'on avance parce que je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps.

Donc vous pouvez passer directement à la partie de l'utilisation malveillante du DNS.

Je suis là pour remplacer Drew Bagley qui étaient très concentré sur ce sujet, moi aussi j'ai suivi, mais pas autant que Drew.

On s'est concentré sur la question de l'impact de la mitigation et prévention du DNS sur les sauvegardes des nouveaux gTLD, pour savoir leur efficacité.

Donc on a ajouté de nouvelles sauvegardes sur les contrats des nouveaux gTLD et nous voulions véritablement nous pencher dessus pour voir si cela changeait les niveaux d'utilisation malveillante sur les nouveaux gTLD vis-à-vis de l'utilisation malveillante des gTLD hérités.

Donc quant à l'utilisation malveillante du DNS, il n'y a pas de définition universelle. Par contre, l'utilisation malveillante du DNS comprend l'utilisation d'identificateurs uniques pour l'infrastructure de cybercriminalité, ce qui comprend le renvoi d'utilisateurs à des sites web qui impliquent d'autres types de crimes ou de délits, ce qui comprend la fraude, l'attaque d'IP, l'exploitation infantile, entre autres.

Donc on s'est concentré surtout sur l'utilisation malveillante du DNS de type technique.

Pour cela, on a des définitions à peu près accordées, cela est mesurable, et c'est interdit d'après les contrats. Il y a également certaines juridictions qui les interdissent aussi ;

Donc on a ici trois grandes catégories sur lesquelles nous nous sommes concentrés dans l'étude d'utilisation malveillante du DNS, dont l'hameçonnage, le logiciel malveillant et le spam ou pourriel.

Alors l'étude de l'utilisation malveillante du DNS a été publiée en août. Il s'agit d'une étude pleine d'analyses, pleine de faits, et je vous invite à la consulter.

Mais l'analyse a compris les utilisations malveillantes absolues des domaines malveillants par gTLD, par bureau d'enregistrement. On a vu les taux d'utilisation malveillante, on a également vu la relation entre les cas d'abus et d'utilisations malveillantes et les services d'enregistrement fiduciaire ou de confidentialité. On a également évalué les emplacements géographiques associés aux activités malveillantes. Et nous avons également vu les niveaux d'utilisation malveillante en fonction de s'il s'agissait des noms de domaine qui étaient enregistrés à des fins malveillantes, pour lesquels donc le nom de domaine avait été enregistré, et les noms de domaine qui

sont compris, c'est-à-dire qui sont correctement enregistrés mais qui sont, par la suite, compromis ou capturés, utilisés à des fins malveillantes.

Par rapport aux résultats de l'étude, c'était très intéressant.

La bonne nouvelle est que l'utilisation malveillante du DNS n'a pas augmenté en termes généraux, bien qu'il y ait eu une grande augmentation dans la quantité de nouveaux gTLD. Mais la quantité de l'utilisation malveillante ou de cas d'utilisations malveillantes n'a pas suivi cette augmentation.

Nous n'avons pas vu de réduction dans les cas d'utilisation malveillante dans les nouveaux gTLD, en dépit du fait qu'il y avait des sauvegardes qui avaient été incorporées.

Mais il reste à voir comment on pourrait mesurer ces cas pour suivre la tendance.

Donc ici la question n'est pas si les sauvegardes étaient efficaces ou pas, on n'est que au départ de cette étude, mais voilà, le grand titre c'est que les cas d'utilisations malveillantes n'ont pas augmenté pour les nouveaux gTLD, à travers le programme des nouveaux gTLD, si on le compare aux cas d'utilisations malveillantes des gTLD hérités.

La quantité de noms de domaines qui sont utilisés à des fins malveillantes, la quantité est constante, mais dans le cas des

nouveaux gTLD, nous voyons des tendances de croissance dans des domaines de malware et d'hameçonnage.

Pour ce qui est du spam, nous voyons également des faits qui sont intéressants, il y a un rapport entre le programme des nouveaux gTLD et le spam et les gTLD hérités. Alors on a vu une diminution de spam dans les gTLD hérités qui s'est traduit en une augmentation de spam dans les nouveaux gTLD. Et pour ce qui est du spam dans les nouveaux gTLD, la quantité absolue de noms de domaine qui sont du spam dans les nouveaux gTLD a augmenté vers la fin de 2016.

Pour ce qui est de la comparaison entre les gTLD hérités et les nouveaux gTLD, nous voyons que les enregistrements malveillants sont moins communs dans les nouveaux gTLD. Nous voyons que la quantité de domaines compromis ou attaqués est plus élevée pour les gTLD hérités que pour les nouveaux gTLD. Et en termes de taux de cas d'utilisations malveillantes général, c'est-à-dire sur le total de noms de domaine de gTLD, nous voyons que les taux d'abus sont similaires entre les gTLD hérités et les nouveaux gTLD.

Voilà quelques points principaux sur les facteurs qui ont une corrélation avec l'utilisation malveillante, et voilà quelques-uns des résultats les plus intéressants de notre étude. Parce que cela

fait partie des leçons que nous avons apprises, qui seront intégrées aux politiques.

Cela a une corrélation avec l'impact des cas d'utilisation malveillante du DNS. Donc on voit que les restrictions au niveau de l'enregistrement se correspondent avec des niveaux d'utilisations malveillantes qui ont diminué.

On a des questions de prix également. Les opérateurs qui sont associés aux taux d'abus les plus élevés, ou aux taux d'utilisation malveillante les plus élevés sont ceux qui ont des enregistrements à plus faible cout.

Et puis finalement nous avons la question des marques déposées qui sont des facteurs qui attirent les personnes qui veulent enregistrer à des fins malveillantes. Et c'est surtout dans le cas des chaines qui sont liées aux termes qui sont déposés comme marque commerciale.

Pour ce qui est des inquiétudes, nous avons identifié en particulier une question qui est celle de savoir qu'il n'y a pas tous les gTLD qui ont des cas d'utilisation malveillante. Il y a un grand pourcentage de nouveaux gTLD qui ne connaissent pas d'utilisation malveillante, mais d'autre part, il y a de grands niveaux de nouveaux gTLD qui connaissent des cas d'utilisations malveillantes dans très peu de bureaux d'enregistrement. Donc

très souvent, on voit on voit qu'il y a des problèmes qui ne sont pas remédiés.

Alors nous nous sommes surtout concentrés sur la source de ce problème pour essayer de l'attaquer de racine. Donc on a décidé d'encourager des mesures proactives contre l'utilisation malveillante, d'introduire des mesures pour éviter l'utilisation malveillante du DNS du point de vue technique, d'assurer qu'il y ait une collecte de données constante, que l'on puisse utiliser. Et puis de considérer des mesures supplémentaires pour nous occuper des opérateurs de registre ou des bureaux d'enregistrement qui n'ont pas mitigé correctement l'utilisation malveillante du DNS.

Je vais maintenant passer aux recommandations, dans la diapositive suivante ;

Donc nous tenons à encourager des mesures anti-utilisation malveillante proactives et pour ce faire, nous devons voir comment l'ICANN, ensemble avec les opérateurs de registres et les bureaux d'enregistrement, pourrait négocier des dispositions qui représentent des encouragements pour inclure des mesures anti utilisation malveillantes qui soient plus proactive. Et cela pourrait comprendre des encouragements économiques.

Nous voulons également éviter l'utilisation systématique de parties contractantes pour l'utilisation malveillante. Si l'on voit

que des opérateurs de registre ou des bureaux d'enregistrement permettent cette utilisation malveillante, nous voudrions ajouter des mesures qui permettent à l'ICANN d'attaquer ce type de comportement à travers un processus de conformité contractuelle, pour empêcher cette utilisation malveillante.

Nous avons également la question des informations et des données qui est très importante pour nous. Nous voudrions nous assurer que l'ICANN collecte des informations et les publie, de manière à ce que l'on puisse voir quels sont les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui permettent ce mauvais comportement. Donc d'une part collecter les informations, d'autre part les publier, et troisièmement de voir également que ces informations soient utilisées pas l'équipe de conformité contractuelle de l'ICANN pour prendre des mesures pertinentes.

D'autre part, nous avons considéré un mécanisme alternatif pour lutter contre les niveaux d'utilisations malveillantes qui sont excessifs. Donc il pourrait y avoir une politique de résolution de conflits d'utilisation malveillante du DNS, DADRP, que la communauté devrait considérer pour aborder les problèmes des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement qui sont identifiés comme ayant des niveaux d'utilisation malveillante excessifs. Donc voilà une recommandation qui lance ce défi à la communauté, de

débattre et de considérer cette question. C'est ça le défi que vous avez devant vous.

Voilà brièvement les considérations et les informations qui sont contenues dans la prochaine version du rapport de CCT qui s'occupe de l'utilisation malveillante du DNS.

Je ne sais pas si vous voulez que l'on attende à la fin pour les questions ?

JONATHAN ZUCK: Je pense qu'on pourrait discuter du consensus par rapport aux mesures qui sont prises. Parce que peut-être que la communauté pourrait avoir différents avis. Et je voudrais savoir ce qu'en pense la communauté.

Que devrait-on faire dans ce cas-là ? On pourrait très bien rédiger une politique mais, lorsqu'on identifie des niveaux d'utilisations malveillantes très élevés, on pourrait peut-être sortir de notre zone de confort pour trouver des solutions un peu plus pertinentes. Et puis David Taylor, de l'IPC, va travailler sur les protections de droit. Je ne sais pas si vous avez des questions à poser.

[DAVID TAYLOR]: Mais je pense que nous n'avons plus le temps. Même avant de commencer on est en retard.

D'accord, je parlerai des mécanismes de protection de droit. L'équipe CCT s'est penchée sur les mécanismes existants pour voir s'ils avaient créé un environnement sécurisé qui encourage la confiance des consommateurs.

Et, on était censé également mesurer les coûts et l'impact de ces coûts sur le programme des nouveaux gTLD pour les propriétaires de propriété intellectuelle.

On a déjà abordé l'étude d'impact INTA, nous avons des rapports de mesures CCT. Il y avait également une étude préalable de RPM de l'ICANN. Il y avait également les services de TMCH qui ont connu une révision indépendante, et puis des travaux en parallèle par un autre groupe.

Concernant le sondage INTA, et bien très souvent, on se demande par rapport aux coûts de cet élargissement des nouveaux gTLD, et c'est pourquoi on a fait cette étude, pour voir si ces inquiétudes étaient réelles ou pas.

Donc cette étude s'est penchée sur les coûts qui étaient véritablement nécessaires. Les membres l'INTA ont dû capturer tous ces coûts au cours des deux dernières années. Il y a eu 33 réponses complètes, y compris une réponse qui était à but non

lucratif. Donc on n'a pas suffisamment de données pour dire comment cela fonctionnait exactement, mais on a suffisamment de données pour faire un rapport préliminaire.

Les propriétaires de marques les utilisent en tant que moyen de défense en général, donc c'est pour ça qu'ils enregistrent le nouveau gTLD, pas pour l'utiliser. Mais ils les laissent à plus tard.

Les coûts de défense des marques commerciales ont augmenté en termes généraux. 75 % des procès intentés impliquent des processus de service de confidentialité et d'enregistrement fiduciaires, dont 2/3 ont un niveau d'information WHOIS qui n'est pas complet ou qui n'est pas exact. Et puis nous avons des coûts qui sont associés aux actions de mise en application des nouveaux gTLD qui ne sont pas proportionnés avec les actions d'implication générales.

Concernant le rapport de l'équipe CCT, on a vu une quantité de cas qui avaient été présentés pour l'UDRP et l'URS qui augmentaient considérablement depuis le lancement des nouveaux gTLD. Et l'augmentation que l'on voit d'une année à l'autre entre 2013 et 2016 est considérable. Si l'on compare l'augmentation de 2016 par rapport à l'année précédente, et même par rapport à 2014, ou à 2013, on voit de grandes augmentations. Ce qui n'est pas surprenant parce qu'on a beaucoup plus de nouveaux gTLD enregistrés.

Mais en fait, la proportion de manquements aux termes des nouveaux gTLD, par rapport aux manquements dans les TLD hérités est plus grande. Donc c'est ça qu'on a vu.

Il y a des données qui sont disponibles pour consultation si cela vous intéresse. En 2016 on avait 18,6 % de procès qui impliquaient des nouveaux gTLD, et vers la fin de 2016, on avait 14 % des gTLD qui étaient des nouveaux gTLD.

Donc on a plus de manquements aux marques commerciales en termes généraux. Ce n'est pas énorme, mais c'est toujours considérable. De toute façon cela s'améliore, ça se réduit.

L'UDRP et l'URS ne sont qu'une partie des coûts pour les propriétaires de marque, mais ce n'est pas tout.

C'est ça qu'on voulait voir, on ne fait pas que l'URS et l'UDRP. Et l'URS n'est pas très populaire. On en est à 5 % dans la plupart des cas, donc ça n'augmente pas. Et les gens croyaient que cela allait augmenter, mais ce n'était pas le cas.

Alors les conclusions. On a eu de plus en plus de conflits depuis le lancement des nouveaux gTLD, les marques commerciales utilisent différents moyens pour aborder cette question. En général, l'étude de l'impact sur le coût et l'effort était politique. Il faudrait qu'il soit répété, il faudrait que l'on fasse une analyse de bénéfices de coûts pour améliorer les données dans la

mesure du possible afin de leur donner des conclusions plus définitives.

Et puis on a une recommandation qui est de répéter l'étude, de la faire régulièrement tous les 24 à 48 mois.

Et puis la recommandation numéro 41 est une révision complète de l'URS, et c'est la manière dont on interagit également avec l'UDRP. Donc cela appartient à la GNSO.

Et puis nous avons l'analyse de coûts/bénéfices de la révision du TMCH.

Si vous avez des questions, c'est le moment de les poser, autrement on passe à la racine.

ALAN GREENBERG: Merci. On a commencé un peu en retard, et nous allons continuer pendant 5 minutes de plus. Et nous allons prendre la pause et quelque temps des participants à venir. Donc on aura une pause de 5 minutes et non pas une pause de 10 minutes, je vous le fais savoir tout de suite.

J'ai une question rapide à vous poser, et je voudrais une réponse de oui ou non. John McCormick a collecté énormément de statistiques, y compris sur les nouveaux gTLD. Est-ce que vous êtes en contact avec lui ?

[DAVID TAYLOR]: Oui.

ALAN GREENBERG: Très bien. C'est mieux d'être en contact que de ne pas savoir. Dev ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Je vous remercie d'avoir fait cette présentation. J'ai trois questions.

D'une part concernant les mécanismes de protection de droit, l'URS et l'UDRP sont différents, je pensais que l'URS était plus rapide et moins coûteux en tant que méthode pour aborder les conflits de marques commerciales, alors que l'UDRP était plus coûteux et plus lent. Est-ce que vous avez analysé pourquoi ce n'était pas le cas.

Concernant l'utilisation malveillante du DNS, il a été dit qu'une petite proportion, un petit nombre de bureaux d'enregistrement sont responsables d'une grande proportion des cas d'utilisation malveillante, est-ce que vous savez pourquoi, ou vous avez des statistiques pour dire 92 % des cas viennent de 3 bureaux d'enregistrement, pour voir un peu le déséquilibre.

Et, troisièmement, vous parliez des domaines qui sont enregistrés, mais pas utilisés. Il y a un cas d'utilisation qui apparait dans la présentation, et un cas intéressant est de savoir, lorsqu'une organisation change de nom, ou qu'ils veulent utiliser un nouveau nom de domaine, par exemple pour montrer qu'ils ne font pas partie d'un autre nouveau gTLD ou qu'ils veulent être plus associés avec un ccTLD, ils vont enregistrer un nouveau gTLD parce qu'ils décident qu'ils veulent utiliser un nouveau gTLD qui représente mieux leur marque par exemple. Et donc ils changent, ils commencent à utiliser un nouveau nom de domaine, mais ils gardent leur ancien nom de domaine pour vérifier que les URL continuent de fonctionner. Est-ce que cela serait un exemple légitime de nom de domaine enregistré et abandonné ?

JONATHAN ZUCK: Merci de me poser ces questions. Il a tout type d'utilisation légitime des noms de domaine enregistrés mais pas utilisés.

Il y a des gens qui l'utilisent pour des services de messages électroniques et c'est une utilisation légitime. Et puis il y a des personnes qui les gardent parce que ça n'a aucun coût. Cela complique l'analyse.

Donc ce parking de noms de domaine, en soi même est un thème qui est difficile à définir. Il y a des gens qui pourraient dire

qu'il s'agit de l'utilisation de noms de domaine à des fins non conventionnelles. Donc il est difficile de trouver une définition qui soit convenable à tous.

Mais il y a différentes définitions du parking de noms de domaines. Donc c'était ça la conclusion. Il n'y avait rien qui soit particulièrement mauvais, et ça n'avait aucun impact sur notre analyse compétitive.

LAUREEN KAPIN: Une réponse rapide à vos questions. Les études, je peux vous parler des statistiques générales, mais il y a aussi un tableau, donc c'est ce que je dirais, qui sont les meilleures sources pour nous.

Ensuite 4 nouveaux gTLD qui souffrent de la concentration des attaques de hameçonnages, 56 % de manque de sécurité de domaine pour les nouveaux gTLD. Donc vous voyez ici des mauvaises conduites.

Ensuite, 10 % de vieux domaines qui sont enregistrés dans 15 nouveaux gTLD qui ont fini en 2016. Ça c'est une autre concentration.

Et ensuite certains nouveaux gTLD qui souffrent de différents types d'usages malveillants.

Mais cette étude, je dirais, donne des noms concernant certains problèmes que les bureaux d'enregistrement et les titulaires de noms de domaine connaissent.

ALAN GREENBERG: Nous avons encore le temps pour juste une petite question. Allez-y rapidement.

[DAVID TAYLOR]: À propos de cela, il n'y a pas d'études. Je dirais que pour les propriétaires de marques, c'est plus compliqué, c'est un processus, il y a un processus d'appel et c'est un petit peu comme l'UDRP. Et c'est similaire, mais cela a des problèmes.

ALAN GREENBERG: Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

JONATHAN ZUCK: Nous vous remercions. Vous pouvez regarder les périodes de commentaires publics quand elles sont présentées et les suivre. Merci.

ALAN GREENBERG: Nous avons maintenant Brian Schilling, le directeur de la sécurité du consommateur. Je vais vous donner quelques minutes. Ha…

NON IDENTIFIE: Nous avons une question dans le chat, est-ce que je peux la lire ? Est-ce que vous recommandez que les coûts du nom de domaine soient plus élevés, comme alternative pour résoudre les problèmes d'usages malveillants des noms de domaine.

ALAN GREENBERG: Je m'excuse c'est un petit peu tard pour poser cette question.

Je vais présenter maintenant Bryan Schilling, nous avons 20 minutes avant la pause. Nous avons une pause de 15 minutes, nous devons commencer la prochaine réunion à l'heure.

Donc je vais vous donner la parole pour que vous nous disiez un petit peu ce qu'il y a de nouveau dans votre secteur. Donc voilà, nous voulons savoir ce que vous avez fait. Vous avez la parole.

BRYAN SCHILLING: Merci Alan.

Je dirais que la première chose que je voudrais faire aujourd'hui consiste à protéger votre pause de 15 minutes. Donc nous allons, en fonction des questions et des remarques, nous allons

voir le temps que nous allons prendre. Nous voudrions avoir l'opinion de la communauté concernant la façon dont la protection du consommateur doit fonctionner, quel est son rôle.

Je sais que c'est nouveau cet ICANN ; et je sais que ALAC et le GAC jouent un rôle important dans ce domaine. Donc comment considérer cela ?

Cela est différent du département de conformité contractuelle, nous avons des connexions dans le domaine de l'application et des pouvoirs d'implication, et eux, leur rôle est de poursuivre les bureaux d'enregistrement et les titulaires de domaine. Mais il y a une discussion concernant les brèches ou les différents domaines sur lesquels nous devons nous focaliser pour renforcer la confiance du consommateur envers le DNS et le système d'identificateur unique.

Donc puisque j'ai eu la possibilité déjà de vous parler à Johannesburg, et j'ai fait un petit résumé du système de protection que nous avons au sein de l'ICANN. Nous avons analysé les différents articles des statuts de l'ICANN, et les contrats qui existaient. Et nous avons élaboré un résumé de ce qui, à notre avis, est sur les protections qui existent actuellement.

Et les objectifs qui se trouvent derrière ce travail sont d'avancer dans les discussions.

Nous avons parlé de la possibilité de créer un groupe de travail, mais ensuite nous avons décidé de plutôt travailler de manière plus informelle à travers des discussions plus informelles, moins structurées, de façon à ce que si ces discussions progressaient vers un consensus au sein de la communauté pour qu'il y ait davantage de conversations plus formelles et pour qu'il y ait un PDP par exemple, pour que cela ait lieu donc.

Donc le 27 septembre, nous avons organisé un séminaire web, avec une bonne participation, je dois dire, il y avait une centaine de participants. Et ce que nous recherchons maintenant c'est votre opinion sur ces systèmes de protection.

Et les questions que nous avons posées lors de ce webinaire étaient : que pensez-vous du résumé que nous avons fait, est-ce qu'il y a des brèches dans ces protections dont nous devrions parler avec la communauté, ou des manques dans ces protections, quelles étaient les attentes ou les réflexions de la communauté concernant ce rôle.

Et puis nous avons aussi dit que ce rôle était un rôle d'assistant dans le domaine de la recherche, mais que parce que si la communauté avait besoin d'autres faits ou d'autres aspects pour approfondir ces discussions, le département de protection des consommateurs pouvait s'occuper de réaliser ces recherches pour offrir ces informations nécessaires.

Donc ALAC a fait un travail fantastique en terme de réflexions concernant ce que nous avons fait jusqu'à maintenant, ce que nous n'avons pas fait, les attentes que nous n'avons pas satisfaites.

Je dirais que ce séminaire web était intéressant, mais qu'il faudrait reprendre un petit peu ce thème pour avoir vos commentaires et votre opinion.

Donc j'aimerais donner la parole aux participants pour connaitre vos questions et vos commentaires.

ALAN GREENBERG: Est-ce que vous voulez prendre la parole ? Ou bien vous avez fait du bon travail, ou bien tout le monde, ou personne n'a rien à dire.

Je vais poser la question différemment au groupe : est-ce que certains d'entre vous ont participé à ce séminaire web d'abord ?

Est-ce que vous voudriez que quelqu'un d'entre nous, qui a participé à ce séminaire fasse quelque chose pour nous ?

Je sais qu'il y a beaucoup de gens ici qui sont nouveaux donc vous n'êtes pas au courant, donc vous voulez qu'on…

On est supposé être ici pour protéger les consommateurs et les utilisateurs de l'internet. Bryan a été engagé pour qu'ICANN s'occupe de ce type de choses.

Peut-être qu'on n'a pas besoin de vous Bryan ? [rires

Je pense personnellement qu'il s'agit d'un domaine très important pour ICANN, dans lequel ICANN doit jouer un rôle. Et je ne sais pas vraiment quels sont les objectifs spécifiques que nous devons analyser, parce que c'est vraiment quelque chose que nous devons approfondir, et je pense que c'est important de le faire. Il ne faut pas ignorer cela.

Alors est-ce que vous voulez que Bryan nous dise de quoi on a parlé pendant ce séminaire web de façon à ce qu'on y comprenne un petit peu plus et que les prochains séminaires web… vous pouvez y participer.

Bien, donc nous avons une action à suivre, ici. S'il vous plait le personnel, notez cela, organiser un séminaire web à un horaire qui soit correct pour tout le monde, ce qui est difficile, je le reconnais.

BRYAN SCHILLING: Parfait, j'essayerai d'organiser un horaire qui puisse satisfaire plus ou moins tout le monde. Nous avons fait un enregistrement du dernier séminaire, donc vous pouvez l'écouter.

Ce séminaire visait à préparer une discussion future. IS vous voulez écouter ce séminaire, donc vous pouvez l'écouter.

Je pense qu'une des choses dont ICANN est responsable, et pour lequel ICANN doit se limiter à cette responsabilité, c'est l'impact de la communication sur la communauté en général. Je pense qu'ICANN devrait s'assurer, observer cela.

Parce que je sais que dans différents domaines, il y a des effets secondaires, par exemple, le GDPR on voit qu'il y a un impact. Donc il faut s'assurer que l'on contrôle tout cela et qu'il n'y ait pas de situation compliquée qui surgisse, donc voilà.

Nos statuts se basent sur notre mission, sur notre responsabilité, et nous devons en rester là. Mais cela dit, notre communauté doit aussi nous dire s'il y a des points importants sur lesquels, ou dont nous devons tenir compte. C'est le moment de le dire en tout cas.

ALAN GREENBERG: Et peut-être que le hameçonnage, la question du pourriel, ne sont pas vraiment sous nos responsabilités, mais il y a une série d'usages malveillants qui sont importants et je ne pense pas que nous puissions ignorer le fait que nous sommes et que nous devons travailler dans ce domaine. Est-ce que nous pouvons

faire quelque chose qui pourrait avoir un impact dans un sens ou dans l'autre ?

Sébastien allez-y vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je suis un peu ennuyé qu'on n'ait pas de sujet de discussion là maintenant, mais peut-être que ça doit nous permettre de réfléchir à comment est-ce qu'on prépare ce genre de réunion. Et je pense qu'on aurait fait un webinaire spécifique sur ces questions là avant de venir ici, ça aurait été un peu plus simple pour avoir ces échanges.

Parce que je pense que le travail que tu fais est absolument essentiel, et je pense que ce que les utilisateurs individuels ont à dire dans le domaine est très important.

Et donc, ce qu'on n'est pas en train de faire ici, c'est-à-dire de discuter et d'amener des idées est un peu dommage, mais ça n'est pas par manque d'intérêt sur le sujet, mais peut-être d'un manque de préparation. Mais comme on a commencé cette journée tôt et qu'on en est déjà au 10ième ou 12ième sujet qu'on est censé savoir tout sur tout, c'est un peu compliqué.

Merci.

ALAN GREENBERG: Oui, vous avez raison. Est-ce que vous avez d'autres choses à ajouter ? Sinon, nous allons avoir une pause un peu plus longue.

Personne ne veut prendre la parole ? Narelle ?

NARELLE CLARK: Je pense aux protections des consommateurs, aux différentes révisions qui ont lieu, je me demande comment trouver du matériel de référence sur ce thème en particulier, en général, où est-ce que je peux trouver de bons modèles, comment savoir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce qui n'a pas été utilisé mais qui pourrait être une bonne option ?

BRYAN SCHILLING: Oui, je pense que vous allez me donner du travail là.

Bon, je pense, à propos de ce qu'on disait sur le CCTRT, nous avons ce département qui commence à fonctionner au sein de l'ICANN. Nous avons aussi d'autres efforts qui sont en cours de réalisation au sein de la communauté pour commencer à se focaliser sur les utilisations malveillantes du DNS et le rôle du DNS dans ce domaine.

Donc je suis personnellement un peu… Je connais un peu plus mon propre domaine, avec les TIC et les principaux acteurs, rapports de transparences, le IFS, et d'autres. Et différents

efforts qui ont été faits pour que cette discussion ait lieu avant, dans l'espace des TICs.

Je ne veux pas nommer des entreprises en particulier, mais je sais que maintenant il y a des rapports de transparences dans certaines entreprises, certaines plus récemment en réponse à des activités de régulation de certains gouvernements, certains autres donc sont en train de règlementer leur contenu dans certains domaines, comme par exemple liés au terrorisme.

Mais en Australie, par exemple, on a analysé les questions liées à la conservation des données.

Mais de nouveau, je dirais que ce sont différents thèmes, mais finalement, tout cela est lié à la façon dont on protège ces données.

Donc je pense qu'il y a une évaluation des recherches qu'il faudrait faire, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous me demandez, avec cette suggestion que vous avez proposée, et je m'en occupe, je vous donnerai ma réponse dans quelque temps.

ALAN GREENBERG: Sébastien allez-y.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je voudrais suggérer qu'on renverse le questionnement. Qu'est-ce que tu attends de nous, représentants des utilisateurs finaux, et comment est-ce qu'on peut interagir intelligemment, efficacement, utilement, avec le travail que tu fais à l'ICANN ?

BRYAN SCHILLING: Merci Sébastien pour ce… Pour votre commentaire aussi. Je sais que c'est important pour cette organisation.

Nous sommes tous des utilisateurs finaux, donc c'est important d'aborder ces thèmes. Et puis il y a la génération future qui doit compter sur une certaine sécurité sur internet.

Je crois que je l'ai dit à Johannesburg.

Il faut essayer de comprendre comment se focaliser sur certains aspects de façon à pouvoir trouver des résultats mesurables ensemble, sans que ce soit trop compliqué.

Donc, qu'est-ce qui est le plus important pour les utilisateurs finaux ? Sur quoi ils se focalisent ? Il faut avoir une discussion sur la règlementation de contenu. Il y a un grand intérêt au sein de la communauté, il y a des préoccupations concernant la règlementation de contenus, et c'est une zone grise finalement, et je crois que nous devons le savoir, être conscients de ce fait, et organiser une discussion avec la communauté sur ces points là.

Donc, je crois qu'il faut essayer de voir comment organiser ce dialogue de façon à ce que le département de protection des consommateurs au sein de l'ICANN puisse travailler avec la communauté pour faciliter cette discussion et se focaliser sur ce qui est le plus important pour la communauté.

Peut-être que vous pouvez me faire d'autres suggestions ? Ça m'intéresse.

ALAN GREENBERG: Est-ce qu'il y a d'autres suggestions alors ? Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je vais parler en anglais. Je me demandais s'il serait utile, et j'en parlerais plutôt ici à Alan et à ALAC en général, est-ce qu'il serait utile d'avoir un point de contact sur ce sujet dans d'autres parties de l'organisation ? Est-ce que ce serait utile pour votre travail ? Ou bien vous pensez que ce n'est pas une bonne idée ?

ALAN GREENBERG: Est-ce que vous voulez dire un représentant de ALAC qui serait en contact régulier avec monsieur ? C'est de cela que vous parlez ?

En théorie, c'est moi qui m'en occupe, mais j'étais tellement occupé que je n'ai pas eu vraiment le temps de le faire dernièrement.

Alors est-ce que quelqu'un serait intéressé pour le faire, comme ça on pourrait partager cette responsabilité ?

Je crois que ce serait bien de nous en occuper, ce thème va être abordé dans nos discussions dans les groupes de travail. Et il va y avoir un expert dans ce type de question. Je crois que ce serait bien d'avoir une personne qui s'occupe de cela.

BRYAN SCHILLING: Je crois que c'est une bonne idée dans la mesure où on peut avoir, se focaliser sur certains domaines, de façon à ce qu'il y ait une transparence et une certaine uniformité entre les groupes. À ce moment-là ce serait bien. Je vais en parler avec les autres groupes.

Je m'excuse Sébastien, mais je dois dire que moi aussi j'avais proposé cette idée.

ALAN GREENBERG: Vous avez parlé d'une espèce de travail, ou d'un groupe de réflexions.

BRYAN SCHILLING: Oui, je crois que c'est une bonne idée. Et ce grand séminaire web que nous avons organisé était un peu trop grand, donc on ne peut pas avoir un groupe de travail avec autant de gens, mais s'il y a un consensus à travers les différentes unités constitutives pour créer un groupe de réflexion plus petit je pense que ce serait utile. Je pense que c'est une bonne idée, oui.

ALAN GREENBERG: Parfait. Donc nous allons clore cette session, et nous nous retrouvons dans une quinzaine de minutes. Nous allons analyser avec l'équipe de révision du CCWG responsabilité et donc la piste de travail numéro 2, nous allons analyser tout cela.

Il va y avoir aussi une séance publique, mais je crois que ce point-là est important parce qu'il va vous donner la perspective d'At-Large sur beaucoup de choses. Donc je vous encourage à y aller aussi.

Je trouve que la participation autour de cette table est un petit peu réduite. Comme Sébastien l'a dit, ça a été une longue journée, mais il faut faire… Certaines choses doivent être faites.

Bien, cette séance est close.

Merci, merci Bryan.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]